

26.08.2011 - 10:08 Uhr

Les revendications salariales des fédérations de l'USS Des hausses générales de 2 à 3 %, mais au moins 100 francs en plus du renchérissement

Bern (ots) -

Les principaux syndicats des diverses branches affiliés à l'Union syndicale suisse (USS) revendiquent des hausses de salaire oscillant entre 2 et 3 %, mais au moins 100 francs par mois en plus de la compensation du renchérissement. Ces hausses devront être générales et les versements uniques seront refusés. C'est là le seul moyen de relever les bas et moyens salaires, car ils ont besoin de combler leur retard pris. En effet, seuls les hauts et les très hauts salaires ont profité de la reprise entre 2004 et 2008. Les autres ont perdu en valeur réelle.

« Il apparaît toujours plus que des faux prétextes sont cherchés pour carotter des adaptations de salaire aux travailleurs et travailleuses » a déclaré aux médias le président de l'USS, Paul Rechsteiner. Or, la plupart des branches ont des carnets de commandes bien remplis et engrangent des bénéfices. De plus, beaucoup d'entreprises se plaignent d'un manque de main-d'oeuvre. Pour Daniel Lampart, l'économiste en chef de l'USS, il est donc clair qu'il y a de l'argent pour des hausses de salaire. Il a aussi précisé que « Le problème du franc fort n'est très souvent pas pertinent pour les négociations salariales de cette année. Près de 90 % des salarié(e)s de Suisse travaillent dans des branches qui ne sont pas sensibles au taux de change. »

Selon Aldo Ferrari, membre du comité directeur du syndicat Unia, des hausses de salaire d'au moins 100 francs, en plus de la compensation du renchérissement, sont nécessaires, possibles et judicieuses dans les services, la construction, l'artisanat et l'industrie. Et dans l'industrie pharmaceutique, la hausse devra même être de 150 francs. En 2012, l'hôtellerie et la restauration doivent introduire pour tout le monde le 13e mois intégral convenu il y a plusieurs années déjà. Et dans la branche de la coiffure, Unia revendique l'introduction d'un 13e mois qui n'a que trop attendu.

Cette année, Confédération, cantons et communes enregistreront des milliards de francs d'excédents. La marge de manoeuvre pour augmenter les salaires de 2 à 3 % existe, a expliqué la présidente du Syndicat suisse des services publics (ssp), Katharina Prelicz-Huber. Et il s'agit aussi améliorer les conditions de travail dans les services publics et d'y engager plus de personnel.

L'Association suisse des employés de banque (ASEB) constate depuis des années des écarts tendanciellement croissants entre bas et hauts salaires, ainsi qu'entre femmes et hommes. En outre, la part des bonus, qui sont exclus des négociations, tend à augmenter. L'ASEB veut une hausse des salaires fixes et les commissions du personnel doivent pouvoir contrôler la répartition des salaires, a déclaré Denise Chervet, sa secrétaire centrale.

Dans les transports publics aussi, les entreprises versent toujours plus souvent uniquement des primes, au lieu d'adapter les salaires. Les hausses de salaire sont une mesure durable, alors que les primes sont uniques. Or le pouvoir d'achat des salarié(e)s ne concerne pas qu'une seule année, a précisé Giorgio Tuti, le président du Syndicat du personnel des transports (SEV). Ce dernier revendique de vraies hausses des salaires de 2 à 3 %, car il faut empêcher une baisse du pouvoir d'achat (resp. à cause de nouvelles ponctions pour les caisses de pensions).

Contact:

Daniel Lampart (079 205 69 11), économiste en chef et premier secrétaire de l'USS, et
Peter Lauener (079 650 12 34), responsable de la communication et porte-parole de l'USS,
se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.